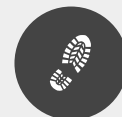


Tour des glaciers de la Vanoise : au départ de Pralognan

Vanoise - PRALOGNAN-LA-VANOISE



Le refuge du Col de la Vanoise, la Grande Casse et le Glacier des Grands Couloirs. (Karine Renaud - PNV)

Emblématique du Parc national de la Vanoise, cet itinéraire se compose à la carte, au fil des nuits en refuge. Entre verts vallons et décors lunaires, lacs émeraude et neiges éternelles, le Tour des glaciers de la Vanoise révèle une montagne grand format, tout en contrastes.

Ambiance haute montagne pour cette randonnée itinérante au flanc des grands glaciers de la Vanoise. Le plus souvent en balcon, le parcours enchaîne jusqu'à 5 cols et offre des panoramas inoubliables sur des sommets mythiques tels que la Dent Parrachée, la Grande Casse ou encore l'Aiguille de la Vanoise. N'oubliez pas vos jumelles ! De nombreux vallons et plateaux sont appréciés des marmottes, bouquetins et chamois. A moins que l'émerveillement ne vienne du ciel, sous les ailes déployées de l'aigle royal ou du gypaète barbu.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 7 jours

Longueur : 82.1 km

Dénivelé positif : 5214 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Faune, Flore, Lac et glacier, Pastoralisme, Point de vue, Refuge

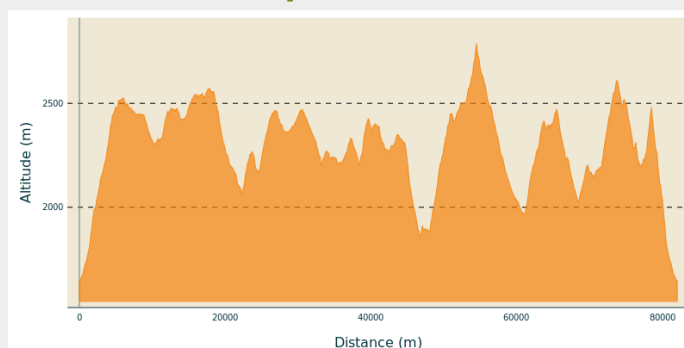
Itinéraire

Départ : Les Fontanettes, Pralognan-la-Vanoise

Arrivée : Les Fontanettes, Pralognan-la-Vanoise

Communes : 1. PRALOGNAN-LA-VANOISE
2. VAL-CENIS
3. AUSSOIS
4. VILLARODIN-BOURGET
5. MODANE

Profil altimétrique



Altitude min 1644 m Altitude max 2785 m

La trace de l'itinéraire part du parking des Fontanettes, mais vous pouvez également démarrer du **parking des Prioux**. Voir ci-dessous les descriptifs transports et accès routier.

A partir de l'itinéraire classique, de nombreuses variantes sont possibles. Voici les préférées du Parc national de la Vanoise :

4ème étape :

Vous pouvez rejoindre le vallon de l'Orgère par **le col de la Masse**

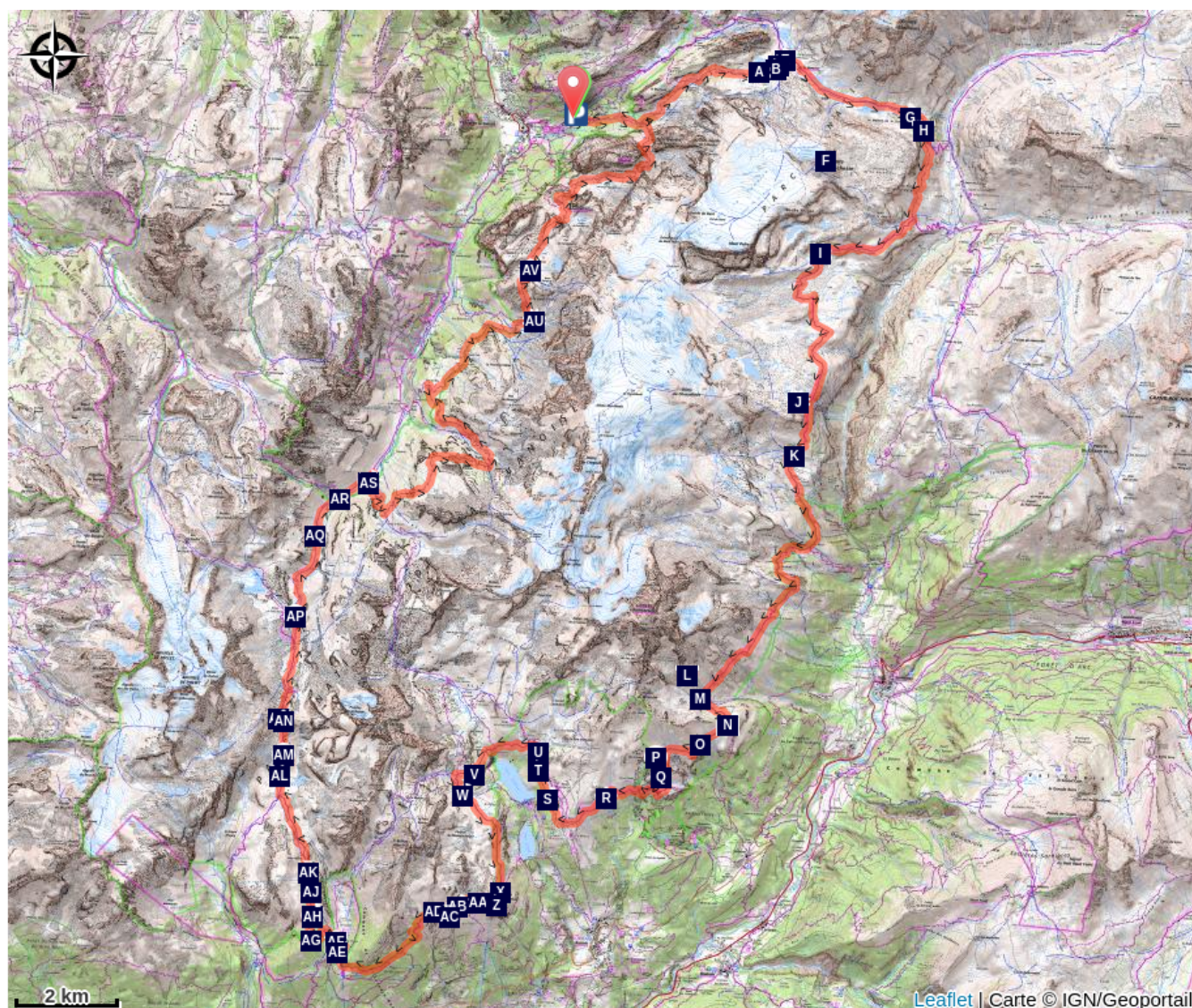
ou bien raccourcir de 2 jours votre itinérance en passant par **le col d'Aussois** pour rejoindre soit directement le refuge de la Valette (longue étape), soit en faisant d'abord étape au refuge du Roc de la Pêche.

5ème étape : Une fois sur le replat, bien avant le passage du col de Chavière, sur votre droite n'hésitez pas à faire un tour du côté du **lac de la Partie**.

Étapes :

- 1.** Le Col de la Vanoise au départ de Pralognan : itinéraire sauvage au cœur du Parc national de la Vanoise
5.8 km / 888 m D+ / 3 h
- 2.** Du col de la Vanoise au refuge de l'Arpont : décor verdoyant et ambiance minérale
14.1 km / 450 m D+ / 5 h
- 3.** Du refuge de l'Arpont vers les hauteurs d'Aussois
15.4 km / 745 m D+ / 5 h
- 4.** Le vallon de l'Orgère par le col du Barbier
13.1 km / 609 m D+ / 5 h
- 5.** Du vallon de l'Orgère jusqu'au refuge de Péclet-Polset
8.8 km / 894 m D+ / 5 h
- 6.** Du refuge de Péclet-Polset au refuge de La Valette
17.5 km / 1235 m D+ / 7 h 30
- 7.** Du refuge de la Valette au parking des Fontanettes
8.1 km / 366 m D+ / 5 h 30

Sur votre chemin...



- | | |
|--|--|
|  Le lac des Assiettes (A) |  Vue sur le lac des Assiettes (B) |
|  Vue sur le Col de la Vanoise, le refuge Felix Faure, la Grande Casse (C) |  Les refuges du col de la Vanoise (D) |
|  Le refuge du col de la Vanoise (E) |  Les conquérants de l'inutile (F) |
|  Vue sur le vallon et col de la Leisse (G) |  Le blockhaus du col de la Vanoise (H) |
|  Les lacs des lozières (I) |  Le dôme de Chasseforêt, la moraine du Pelve (J) |
|  Le refuge de l'Arpont (K) |  Commerce des pains de glace au glacier du Coin du Govard (L) |
|  Lagopède alpin (M) |  Alpage de la Loza (N) |

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national de la Vanoise est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [la page réglementation](#).

Recommandations

État des sentiers : pour éviter au maximum les sentiers avec un enneigement tardif, il est préférable de programmer cette randonnée entre début juillet et septembre. Se méfier de la traversée des torrents qui peut se révéler délicate en période de fonte des neiges et privilégier leur traversée le matin.

Refuges et réservation : pensez à réserver votre nuit en refuge ou votre emplacement de bivouac, via les sites web des refuges. Dans le cœur du Parc, la pratique du bivouac est autorisée en période estivale, et uniquement à proximité immédiate de certains refuges en période de gardiennage. [En savoir plus.](#)

Attention, pas de bivouac aux refuges du Col de la Vanoise et de Péclet-Polset.

Appel d'urgence européen 112

Matériel

Équipement : Prenez de quoi vous protéger du soleil, du froid et de la pluie, des chaussures adaptées, de l'eau, une trousse de secours et de quoi vous orienter (carte au 1/25000, boussole). Pensez à prendre votre boîte à pique-nique, certains gardiens vous proposeront de la remplir sur votre itinérance !

Comment venir ?

Transports

Accédez à Moutier en train, puis prenez un bus vers Pralognan.

À Pralognan, vous pouvez emprunter une navette gratuite qui vous emmènera

- au parking des Fontanettes (départ pour le refuge de la Valette - 5h de marche ou le refuge du Col de la Vanoise - 3h de marche)
- au parking des Prioux (départ pour le refuge du Roc - 1h de marche, de la Valette - 3h de marche, de Péclet-Polset - 2h de marche).

Horaires et tarification des bus sur : www.pralognan.com

Accès routier

Si vous êtes venus en voiture, vous pourrez vous garer sur le parking gratuit du bouquetin à Pralognan, sur le parking des Fontanettes ou sur le parking des Prioux (accessibles également en navette gratuite).

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : Parc national de la Vanoise

Jérôme CAVAILHES - 06.89.17.78.02 jerome.cavailhes@vanoise-parcnational.fr

ATTENTION : nidification du Gypaète barbu !

En concertation avec les acteurs locaux, une zone de sensibilité majeure (ZSM) a été définie pour les Gypaètes barbus de Pralognan.

Toutes les activités dans cette zone sont à proscrire : survol motorisé ou non motorisé, ski, randonnée, chasse, escalade, etc ...

Cette espèce est particulièrement sensible au dérangement. Afin de favoriser les conditions de reproduction jusqu'à l'envol d'un gypaéton, il s'est avéré nécessaire de mettre en place cette zone sensible.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

ATTENTION : nidification du Gypaète barbu !

En concertation avec les acteurs locaux, une zone de sensibilité majeure (ZSM) a été définie pour les Gypaètes barbus des gorges du Doron à Termignon.

Toutes les activités dans ces zones sont à proscrire : survol motorisé ou non motorisé, ski, randonnée, escalade, etc ...

Cette espèce est particulièrement sensible au dérangement. Afin de favoriser les conditions de reproduction jusqu'à l'envol d'un gypaéton, il s'est avéré nécessaire de mettre en place cette zone sensible.

Sur votre chemin...



Le lac des Assiettes (A)

Il y a 10500 ans, la langue du glacier des Grands Couloirs / Réchasse qui coulait en direction du vallon de l'Arcelin s'arrêtait au niveau du lac des Assiettes. Celle-ci a façonné un lac de barrage morainique au niveau d'un verrou calcaire. Lors du Petit Âge glaciaire, le lac des Assiettes était obstrué par un système de bouchon glaciaire souterrain indépendant. Celui-ci pouvait tenir une bonne partie de la saison chaude et peut-être toute l'année à la faveur des grandes périodes de crues glaciaires (1550-1650, 1700-1780, 1820 -1860) selon Bravard et Marnezy (1981).

Aujourd'hui, nous assistons à la mort de ce lac à cause de « l'atterrissement ». En effet, des alluvions érodées en amont (galets, graviers, argiles...) et transportées par les torrents ont comblé ce lac. Ces dernières sont rapidement colonisées par des espèces végétales pionnières (linaire des Alpes, silène acaule).

Crédit photo : PNV - GOTTI Christophe



Vue sur le lac des Assiettes (B)

Situé sur l'ancienne route marchande et touristique de Pralognan à Termignon par le Col de la Vanoise, le lac des Assiettes, en contrebas du col et de l'aiguille de la Vanoise, s'est complètement asséché dans les années 1995. Le plan actuel en garde bien sûr la trace, mais avec la perte d'un pittoresque reflet de ciel, c'est aussi celle d'un biotope, d'un élément vital de diversité écologique.

Crédit photo : Collection V.O. Communication



☼ Vue sur le Col de la Vanoise, le refuge Felix Faure, la Grande Casse (C)

De passage commercial, le col de la Vanoise s'est mué en base d'alpinisme de la Grande Casse, plus haut sommet de Savoie, avec une suite de refuges depuis 1878, dont le célèbre Félix Faure, construit en 1903 par le C.A.F., complété en 1974 par deux préfabriqués classés au patrimoine du XXe siècle, maintenant remplacés. Mais l'évolution concerne surtout la fonte du glacier des Grands Couloirs, notamment des langues de 1935 qui a modifié l'itinéraire historique d'ascension de 1860, mais aussi de la langue de 1820-30 suggérée par les moraines latérales.

Crédit photo : Editions Dauphin



🏠 Les refuges du col de la Vanoise (D)

Au col de la Vanoise, 5 refuges ont été construits. Le premier a été construit entre 1876 et 1879. Ses ruines sont encore visibles au niveau du lac des Assiettes. Le second refuge en pierre date de 1902. Il porte le nom du Président de la république Félix Faure, également connu pour sa mort en charmante compagnie. Puis, dans les années 70, deux bâtiments préfabriqués ont été ajoutés. En 2000, le refuge change de nom et devient « le refuge du col de la Vanoise ». Enfin, un 5e refuge est inauguré en 2014 pour remplacer les 2 bâtiments préfabriqués. Il appartient au Club Alpin Français.

Crédit photo : PNV - GOTTI Christophe



🏠 Le refuge du col de la Vanoise (E)

Le premier refuge date de 1879 et fonctionnait jusque durant l'hiver 1898-1899, où il perd son toit lors d'une tempête de neige. Le refuge Félix Faure, nommé en hommage au Président de la république et alpiniste émérite, est inauguré le 6 août 1902. Le bâtiment reçoit des dépendances supplémentaires en 1974. Enfin, il est complètement restructuré et complété d'un nouveau bâtiment par le Club Alpin Français en 2012-2013. Depuis 2000, il s'appelle refuge du col de la Vanoise.

Crédit photo : PNV - GOTTI Christophe



Les conquérants de l'inutile (F)

Au XIXe siècle, les Anglais se passionnent pour les voyages à l'étranger et la conquête des sommets alpins. La Vanoise va devenir leur terrain d'exploration. Le 8 août 1860, William Mathews effectue la première ascension de la Grande Casse (alt. 3855 m) accompagné du chasseur de chamois Étienne Favre de Pralognan-la-Vanoise et du guide chamoniard Michel Croz. La pointe de la Réchasse est quant à elle gravie en 1856 par Gottlieb.

Crédit photo : PNV - GOTTI Christophe



Vue sur le vallon et col de la Leisse (G)

Vallon et col de la Leisse et la Grande Motte

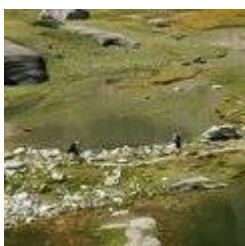
Crédit photo : Collection V.O. Communication



Le blockhaus du col de la Vanoise (H)

Sur ce site fréquenté par les militaires depuis 1885, les chasseurs alpins construisent, durant les étés 1931 et 1932, l'unique ouvrage de la ligne Maginot des Alpes, dans ce qui sera le cœur du parc national. Ce blockhaus est essentiellement un poste pour observer des ennemis qui ne viendront jamais : les Italiens fascistes. Durant la drôle de guerre (septembre 1939 - juin 1940), une trentaine de Pralognanais réquisitionnés, occuperont ce site, sous les ordres d'un lieutenant du 7e bataillon de chasseurs alpins de Bourg-Saint-Maurice.

Crédit photo : PNV - JOURDAN Jérémie



Les lacs des lozières (I)

Le sentier s'insinue entre les lacs naturels des Lozières. Ces dépressions sont formées à l'origine par le creusement des glaciers ou bien les dépôts morainiques, comme les « lacs glaciaires » de Roche Ferran et du Pelve qui se trouvent en amont. Mais étant plus anciens et plus bas en altitude que ses voisins, les « lacs de pelouse » des Lozières, se végétalisent. On y trouve donc une végétation aquatique telle que les rubaniers, plante à fleurs formant de longs filaments à la surface de l'eau. Vous pourrez observer également de curieux pompons sur une tige dressée, la linaigrette de Scheuchzer. Cette espèce végétale ne supporte pas la compétition, elle colonise uniquement les bords de lac sur terrain siliceux.

Crédit photo : PNV - TISSOT Nathalie



❄ Le dôme de Chasseforêt, la moraine du Pelve (J)

À cet endroit, vous longez la moraine latérale du mont Pelve. Cet amas de débris rocheux a été arraché de la montagne par friction du glacier et gel/dégel. En se retirant, le glacier a laissé ainsi apparaître cette moraine qui témoigne de l'ancienne aire glaciaire. La calotte glaciaire des dômes de la Vanoise s'étend sur 13 km de long et recouvre une superficie de 32 km². Au XXe siècle, elle a subi une rétraction de 420 m en 50 ans. Elle continue de nos jours à raison d'un mètre par an. Il faut dorénavant monter à 2700 m d'altitude pour atteindre le glacier.

Crédit photo : PNV - GARNIER Alexandre



🏠 Le refuge de l'Arpont (K)

Construit en deux tranches par le Parc national au début des années 1970, il a été considéré comme une référence en matière d'intégration dans le site. Avec l'emploi systématique de la pierre, mise en œuvre par l'entreprise mauriennaise Molinaro, le vocabulaire architectural reprend les fondamentaux de l'architecture traditionnelle locale tout en les adaptant aux contraintes de l'accueil du public dans des volumes nettement plus conséquents que ceux des chalets d'alpage traditionnels. L'extension réceptionnée en 2014, résolument moderne, préserve le bâtiment historique et laisse lisibles les différentes étapes modificatives qui ont forgé l'esthétique de cette ancienne bergerie cédée au Parc au milieu des années 1960. Le nouveau bâtiment, référence à l'architecture militaire savoyarde, s'intègre dans le prolongement de la moraine pour se protéger du souffle de l'avalanche pouvant survenir depuis le col situé sous les rochers de Chasseforêt. Réalisée sur deux niveaux, cette extension est calée en contrebas des bâtiments existants, à une altimétrie qui respecte la pente naturelle du cordon morainique et forme un socle semi-enterré pour le refuge existant. Prenez le temps d'une halte au refuge, dans la grande salle panoramique, confortablement installé et accompagné d'une bonne bière des guides.

Crédit photo : PNV - DORNE Franck



Commerce des pains de glace au glacier du Coin du Govard (L)

Autrefois, les habitants de la commune de Sollières-Sardières montaient très tôt le matin, l'été, au Glacier du Coin du Govard, munis d'une scie à lame longue et étroite. Ils découpaient alors des blocs qu'ils recouvraient de toile de jute et de paille. Ils les redescendaient ensuite par ce sentier, au moyen de traîneaux, carrioles puis voitures. Au départ de la gare de Modane, les pains de glace rejoignaient les restaurants, hôtels et cafés des grandes villes, pour conserver frais les denrées alimentaires. Rappelons que le premier réfrigérateur a été inventé en 1920 aux Etats-Unis !

Crédit photo : BLANCHEMAIN Joël



Lagopède alpin (M)

Le lagopède alpin est un oiseau de la famille des Galliformes. On le nomme aussi perdrix des neiges du fait de son changement de couleur de plumage en hiver où il devient tout blanc.

Espèce arctico-alpine ou relique glaciaire, le lagopède est très endurant au froid et à l'altitude. Il ne vole que très rarement et peut être observé se déplaçant à petits pas précipités au sol. En été son plumage se transforme en un camaïeu de bruns, le rendant ainsi très discret dans les rochers qu'il affectionne.

Crédit photo : GOTTI Christophe



Alpage de la Loza (N)

C'est un troupeau de moutons du village de Sollières qui a ses quartiers d'été sur l'alpage de la Loza. Depuis le retour du loup et pour favoriser le gardiennage, un chalet en bois a été construit et abrite le berger qui assure ainsi une présence quotidienne. Dominé par la Dent Parrachée, l'alpage de la Loza bénéficie d'un contrat entre l'éleveur, la chambre d'agriculture et le Parc pour mener des mesures agro-environnementales conciliant pastoralisme et protection d'espèces.

Crédit photo : PNV - JOURDAN Jérémie